



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le jeudi 25 mai 2023

Situation des ressources en eau : le département en vigilance sécheresse.

Depuis octobre 2022, tous les mois à l'exception de mars sont déficitaires en précipitations. Bien que les précipitations des mois d'avril et mai aient pu sembler abondantes, elles ne représentent que la moitié des normales de saison.

De ce fait, les nappes phréatiques se sont peu rechargées et une nouvelle baisse de leur niveau est d'ores et déjà constatée. Les prévisions météorologiques pour les prochains jours ne permettent pas d'entrevoir une amélioration de la situation.

En conséquence, Maurice BARATE, préfet du Cher décide, par arrêté de ce jour, de placer l'ensemble du département en **situation de vigilance sécheresse**. Ce placement du département en vigilance sécheresse n'entraine pas de limitation des usages de l'eau.

Cependant, le préfet demande à l'ensemble des usagers de faire preuve dès à présent, de responsabilité et de sobriété dans leurs consommations. Face à cette situation préoccupante, tous les gestes comptent : les économies de chacun doivent contribuer à limiter la pression exercée sur la ressource en eau pour préserver l'alimentation en eau potable, les milieux naturels et les activités de production.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet des services de l'État aux adresses suivantes :

www.cher.gouv.fr

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Contact presse

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

02 48 67 18 18
pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX

1/1